

M. C. G. POWER (Québec-Sud): Monsieur l'Orateur, le premier ministre a déclaré à trois reprises qu'une certaine province a fait savoir qu'elle n'a pas besoin de secours. Si j'en juge d'après les rapports que je lis dans les journaux favorables à mon très honorable ami, il veut parler de la province de Québec. Est-ce bien cela?

Le très hon. M. BENNETT: Oui.

M. POWER: Le premier ministre du Canada a-t-il été informé officiellement par le premier ministre ou par un autre ministre du gouvernement de la province de Québec que cette dernière n'a besoin d'aucun secours?

Le très hon. M. BENNETT: Je tiens ce renseignement des comptes rendus que les journaux ont publié d'un discours du premier ministre. Le gouvernement de cette province n'a fait aucune demande et la véracité de ces comptes rendus n'a pas été contestée.

M. POWER: Je veux rectifier le très honorable premier ministre. Il sait que l'on demande chaque jour au gouvernement fédéral de prolonger la période d'application de la loi pour le soulagement du chômage.

Le très hon. M. BENNETT: On demande l'achèvement des travaux.

M. POWER: Le commencement et l'achèvement des travaux. Que mon très honorable amis se réfère aux documents déposés et il constatera que dans certains cas, on demande de commencer les travaux après le 1er juillet. Si j'ai bien compris le discours prononcé par le premier ministre de la province de Québec, il a déclaré que la province n'a pas besoin de secours du genre de ceux de l'an dernier, secours qui ont entraîné un fort déboursé, sans en retirer le moindre avantage.

L'hon. ALFRED DURANLEAU (ministre de la Marine): Monsieur l'Orateur, l'honorable député de Québec-Sud (M. Power) affirme à tort que le premier ministre de la province de Québec a déclaré que la province n'aura pas besoin de secours comme ceux de l'an dernier. Les journaux ont donné le compte rendu du discours du premier ministre de cette province et des milliers de gens ont entendu le discours qui a été irradié, et il a dit que Québec pourra faire vivre ses chômeurs, l'hiver prochain, et ne demandera rien aux autorités fédérales.

M. HENRI BOURASSA (Labelle): Monsieur l'Orateur, il serait déplorable de mésestimer cette grande crise nationale en introduisant dans le débat les discours politiques de tel ou tel intéressés. Quoi qu'aient dit M. Taschereau ou un autre, la crise sévit dans Québec, même si elle n'est pas aussi

accentuée qu'ailleurs. Je ne crois pas que le premier ministre ait fait un exposé exagéré de la situation dans l'Ouest, mais je prédis qu'elle aggravera directement la crise à Montréal. Pour l'instant, je ne parle pas du reste de la province. A l'heure actuelle, et je tiens mes renseignements de bonne source, tous les convois de marchandises de l'Ouest comprenant des wagons vides transportent des sans-travail qui font le voyage sans payer. Ils ont une organisation qui intimide les employés du chemin de fer national, et moitié par humanité, moitié par crainte, on les transporte gratuitement de l'Ouest à Montréal. Cela arrive parce qu'ils n'ont pas d'argent et parce que les employés n'osent pas les déposer le long du chemin.

Un MEMBRE: Il en est de même sur le Pacifique-Canadien.

M. BOURASSA: Il en est de même sur le Pacifique-Canadien, mais je crois savoir que cette compagnie n'est pas aussi indulgente envers ces individus.

M. l'ORATEUR: J'hésite à interrompre l'honorable député de Labelle (M. Bourassa), mais les chefs de tous les partis ont fait une déclaration à ce sujet et je suis sûr qu'ils ont été les porte-parole de leurs partis respectifs. Il ne faut pas engager à présent une discussion générale sur le chômage. On pourra discuter la question en temps et lieu, au dépôt des projets de loi annoncés.

M. BOURASSA: Je dirai respectueusement d'abord que je n'appartiens pas à aucun des partis dont les chefs ont exprimé leur opinion, et ensuite que j'ai le devoir et le droit de répondre à l'appel lancé par le premier ministre. Celui-ci a sollicité des avis pratiques afin que le Gouvernement puisse faire quelque chose pour remédier à la situation, quand il tracera le programme dont il nous fera part dans quelques jours. Je tiens à signaler maintenant le nombre incalculable des gens de l'extérieur arrivant tous les jours à Montréal pour grossir les rangs des chômeurs. Il en va de même dans les autres centres de la province de Québec, dans le comté que je représente, dans celui de mon honorable ami de Sherbrooke (M. Howard), dans celui de mon honorable ami de Québec-Ouest (M. Dupré), dans celui de mon honorable ami de Beauce (M. Lacroix). Dans toutes ces circonscriptions de Québec, où une importante partie de la population vit de l'exploitation forestière et pour une très petite part de ses propres ressources sur les terres, nombreux sont ceux qui, incapables de trouver du travail à la campagne et ayant retiré un bénéfice insuffisant de l'exploitation